**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 36 (1910)

**Heft:** 7

## Inhaltsverzeichnis

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

36me Année. 10 avril 1910. N° 7.

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin. P. MANUEL, ingénieur et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le groupe du Génie civil à l'Exposition cantonale valaisanne de 1909*, par E. Mermier, ingénieur. — *L'Hôtel Royal, à Lausanne* (Pl. 2). — Programme du concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment d'école primaire et d'une halle de gymnastique à construire aux Planches-Montreux. — Concours pour l'hôtel de la Caisse d'épargne, à Genève. — Caractères de l'état présent de la science des phénomènes électriques. — Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes : séance du 4 février 1910.— Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offre d'emploi.

## Le groupe du Génie civil à l'Exposition cantonale valaisanne de 1909.

Par E. MERMIER, ingénieur.

La *Société des Arts et Métiers* du Valais organisa, avec l'appui de l'Etat, une Exposition cantonale, qui ouvrit ses portes à Sion le 1er août 1909.

Ainsi que son règlement général l'indiquait, cette exposition eut pour but de donner un tableau exact de l'activité industrielle du canton du Valais et d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'industrie indigène.

Son succès fut complet.

Elle attira à Sion plus de quarante-cinq mille visiteurs.

Le Département des Travaux publics présenta dans le groupe du *Génie civil* (groupe N° 13) de cette exposition, un certain nombre de documents très remarquables. Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'en donner un résumé aux lecteurs du « Bulletin technique ».

M. le Conseiller d'Etat *Kuntschen* présida à l'organisation de ce groupe et fut secondé par MM. les ingénieurs *Ribordy, M. d'Allèves* et *H. de Preux,* chefs de division de son Département.

Nous adressons ici nos vifs remerciements à M. le Conseiller Kuntschen et à nos collègues de Sion pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont mis à notre disposition les renseignements qui nous étaient nécessaires pour la préparation de cette notice.

Les documents exposés concernaient :

1° *Les ponts et chaussées ;*
2° *Le Rhône, les torrents, les assainissements ;*
3° *Les chemins de fer ;*
4° *Les forces hydrauliques.*

### 1. Ponts et chaussées.

GÉNÉRALITÉS SUR LES ROUTES.

Les routes *classées,* dans le canton du Valais, sont divisées en *routes cantonales, routes communales de première classe* et *routes communales de seconde classe.*

Une carte murale à l'échelle du 1 : 50 000 donne en différentes couleurs le réseau complet des routes du canton qui sont comprises dans ces trois catégories.

D'après un rapport publié à l'occasion du premier Congrès international de la Route, tenu à Paris en 1898, voici quelques prescriptions recommandées par le Département des Travaux publics en ce qui concerne les routes cantonales et les routes communales de première classe :

Partout où les routes ont à subir une fatigue exceptionnelle due à la circulation toujours plus intense des véhicules à grande vitesse et à traction mécanique, le corps de la chaussée sera établi suivant les types ci-après :

*a) Routes cantonales.* La chaussée comprend :

| | | |
|---|---|---|
| 1. Une fondation en pierres placées de champ. | Epaisseur | 0,20 m. |
| 2. Une couche de fin gravier . . | » | 0,05 » |
| 3. » pierre cassée . | » | 0,10 » |
| 4. » matériaux d'agrégation. . . . . | » | 0,02 » |

Le tout comprimé et réduit à une épaisseur de 0,30 m. après cylindrage.

Le prix de revient moyen est indiqué à Fr. 2,50 le m² environ.

*b)* Pour les *routes communales de première classe* la fondation sera réduite à une épaisseur de 0,15 m., le remplissage de gravier fin à 0,02 m., la pierre cassée à 0,08 avec 0,02 de matière d'agrégation, formant au total un revêtement réduit à 0,23 m. après cylindrage. Le prix serait de Fr. 2 environ le m².

La largeur minima de la chaussée est fixée à 6 m. pour les routes cantonales et à 4,50 m. pour les routes communales de première classe.

Un surcroît de largeur est recommandé dans les courbes d'un rayon inférieur à 30 m. Quant aux déclivités, elles ne dépasseraient pas, sauf dérogations justifiées par des conditions exceptionnelles, 3 % en plaine et 7 % en montagne.

Les *signaux de la route* sont traités avec beaucoup de soin. On remarque un type de *borne kilométrique* pour route cantonale et une *borne de col* pour routes alpestres, toutes deux en granit taillé.

Un *poteau indicateur* de direction intéresse par le dispositif ingénieux employé pour la fixation des plaques d'orientation.